

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3884 - Mercredi 19 Mai 2021 - Prix : 200 Fc

TÉLÉCOMMUNICATIONS :

Telco s'oppose au Gateway



SOCIÉTÉ

« Mohéli est en chantier »

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Mai 2021

Lever du soleil:

06h 16mn

Coucher du soleil:

17h 50mn

Fadjr : 05h 04mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 05mn

Maghrib: 17h 53mn

Incha: 19h 07mn



SOCIÉTÉ

« Mohéli est en chantier »

Dans un point de presse tenu ce lundi à Bonovo (siège du gouvernement de Mohéli), le gouverneur de Mohéli Mohamed Saïd Fazul, le ministre en charge du tourisme Bianrif Tarmidi assurant l'intérim du président Azali en mission à l'étranger et le ministre de l'aménagement Afretane Yssoufa ont rappelé plusieurs projets en cours à Mohéli et en ont annoncé d'autres qui vont commencer dans un bref délai.

C'est à l'occasion de la fin du mois de ramadan, selon le gouverneur Fazul, que ces autorités ont jugé utile de s'adresser aux mohéliens à travers un point de presse. L'objectif est d'abord de se féliciter d'avoir passé le mois de ramadan dans la paix, la sérénité et l'autosuffisance alimentaire mais surtout de rassurer les mohéliens que l'île est en chantier.

Dans le cadre du plan de développement intérimaire du plan Comores émergent, plusieurs projets, selon le ministre de l'aménagement, seront financés par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, le fonds saoudien et d'autres partenaires sont prévus à Mohéli comme dans les autres îles. « Le dossier d'appel d'offres pour l'entreprise qui doit construire la route Wanani - Nioumachoi sera clôturé dans un mois. Le financement de la route Nioumachoi-Ouallah est déjà acquis. 200 millions de francs comoriens sont injectés pour finaliser le dépôt des hydrocarbures de Hoani par la société elle-même. D'autres financements viendront en complément », annonce le gouverneur Fazul.

Le chef de l'exécutif de l'île a montré aussi que les travaux d'assainissement de la ville de Fomboni seront inaugurés dans 5 mois afin de

relancer les travaux de la route Wanani-Nioumachoi ainsi que l'inauguration prochaine du pôle mère-enfant du CHR de Fomboni. Selon les conférenciers, le lycée de Nioumachoi et celui de Fomboni sont en phase de réhabilitation au même titre que la digue de Nioumachoi et de Djoiezi. « 40 millions d'euros sont déjà prévus pour le financement du port de Bangoma qui sera élargi et la construction du petit port de Hoani » annonce avec orgueil le gouverneur Fazul réitérant son affirmation selon laquelle son bilan est celui d'Azali.

Bianrif Tarmidi, qui assure l'intérim du chef de l'Etat précisera lors de son intervention que ces ports s'inscrivent dans le cadre du projet dit de la connectivité maritime sous financement de la Banque Mondiale. Le schéma d'aménagement de Mohéli en cours sous financement de l'AFD (Agence Française



Le gouverneur Fazul en conférence.

de Développement) et la finition de l'hôtel à Hairaha font partie des projets dont le gouverneur Fazul se glorifie.

« Mohéli est en chantier et ce n'est pas un rêve. Vous qui dites que Azali ne fait rien à Mohéli, vous n'avez rien à dire maintenant », lance le gouverneur Fazul qui en profitera si ce n'était pas l'objectif inavoué de tacler l'opposition en France. « Vous n'avez pas à nous faire peur. Nous vous attendons de pied ferme » dixit-il. Pour Fazul,

cette diaspora ne peut pas rester en France et gérer un pouvoir aux Comores. « Venez ici si vous dites vrai et préparez vous pour 2024 », avertit le gouverneur Fazul avant d'appeler tous les mohéliens à jouer la police et le gendarme. « Si quelqu'un veut semer des troubles, appelez nous pour le coffrer » prévient-il faisant allusion à la fameuse date du 26 mai.

Riwad

CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Examen du processus du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) de la Convention sur la diversité biologique (CDB) a commencé à se réunir virtuellement dimanche dernier, pour faire avancer les préparatifs de la quinzième réunion de la Conférence des Parties et l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité post-2020 (GBF), prévue en octobre 2021 à Kunming, en Chine.

La Présidente du SBI, Charlotta Sörqvist de la Suède, a ouvert la réunion par un moment de silence à la mémoire de ceux qui sont décédés pendant la pandémie de la Covid-19. Elle a exprimé sa confiance pour une session réussie, soulignant les défis associés à la recréation d'un format de négociation dans un cadre virtuel. Quant à Hamdallah Zedan de l'Égypte, a au nom de la présidence de la COP14, souligné la nécessité de relever collectivement les défis posés par la pandémie et de s'orien-

ter vers le développement d'un GBF ambitieux, robuste et transformateur.

Pour la Secrétaire exécutive de la CDB, Elizabeth Maruma Mrema, a souligné que plus de 1 830 participants représentant 128 pays et de nombreuses organisations se sont inscrits à la réunion. Elle a souligné que la session examinerait 18 points de l'ordre du jour, y compris des documents vitaux pour le développement du GBF et la préparation réussie de la COP15. Elle a en outre souligné que la session informelle du SBI-3 en mars 2021 a permis un premier échange de vues, qui sera inclus dans l'élaboration du projet de recommandations.

Les délégués ont abordé les questions d'organisation; passé en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention et du Plan stratégique sur la biodiversité 2011-2020; une évaluation de l'efficacité du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et ont ouvert des discus-

sions sur le processus d'un GBF post-2020. Les Parties ont en outre souligné la nécessité d'améliorer la mise en œuvre, notamment grâce à un soutien financier accru aux pays en développement et à une meilleure intégration de la diversité biologique dans les secteurs productifs.

Des appels ont été lancés pour des moyens de mise en œuvre adéquats, notamment le renforcement des capacités, le transfert de technologie, la coopération scientifique et les ressources financières. Les obser-

vateurs ont appelé à des actions sensibles au genre dans la mise en œuvre et l'intégration des questions de genre dans les cadres politiques de la biodiversité, et pour assurer la participation équitable des femmes à la prise de décision.

Par ailleurs, les Parties au Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques ont souligné la nécessité de poursuivre le financement et le renforcement des capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux de

prévention des risques biotechnologiques.

Ils ont également appelé à un financement spécifique pour la prévention des risques biotechnologiques dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et à l'intégration de la prévention des risques biotechnologiques dans les Stratégies et Plans d'actions nationaux sur la Biodiversité (SPANB).

Mmagaza



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

.....

Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de l'île Autonome de Ngazidja



CCIA
NGAZIDJA

جمهورية القمر المتحدة
وحدة – تضامن – تنمية
غرفة التجارة والصناعة والحرف
بجزيرة القمر الكبرى

COMMUNIQUE

Vous commercez avec la côte Est africaine plus particulièrement avec la Tanzanie, Opérateurs économiques et particuliers, vous voulez parler swahili comme vous l'avez toujours rêvé ! la Chambre de Commerce de Ngazidja transforme votre rêve en réalité.

Elle organise une formation en Swahili du 24 mai au 6 septembre 2021.
Date limite d'inscription : samedi 22 mai 2021 à 13h00.
Places limitées.

Ahsante !

Pour toute autre information, adressez-vous à la **Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat (CCIA) de Ngazidja**, sis Moroni-port,
Téléphone : (+269) 773 95 95 / 438 33 71/ 339 51 4/348 90 91

TÉLÉCOMMUNICATIONS :

Telco s'oppose au Gateway

Si Comores Télécom a déjà signé le contrat mettant ses appels entrants et sortants contrôlés à travers le système Gateway mis en place par l'ANRTIC et le ministère des Télécommunications, la société Telco refuse de parapher le contrat. Le patron de l'Association des consommateurs des TICs Hamidou Mhoma trouve que « Telco s'en tient aux textes tout simplement ».

Il n'est un secret pour personne. La société Telco a, dans un courrier adressé au ministère des Postes et des Télécommunications, annoncé ne pas vouloir faire partie du système de sécurité et contrôle pour la com-

munication appelé Gateway. La décision prise par la marque jaune tombe après que l'opérateur historique Comores Telecom ait, selon nos informations, paraphé le contrat. Contactés par nos soins, ni le ministère de tutelle ni l'Autorité Nationale de la Régulation des TIC (ANRTIC), n'ont souhaité faire de commentaire. Idem du côté du deuxième opérateur malgré leur décision de ne pas accepter ce système de contrôle des communications pouvant selon en tout cas le ministre des Télécommunications, faciliter l'accès à la communication pour tous les citoyens comoriens, contrôler et surveiller les appels entrants et sortants tout en épargnant les contenus des conversations.

Interrogé sur la position de Telco, le patron de l'Association Comorienne des Tic (ACTIC), Hamidou Mhoma trouve cela « normal ». Ce dernier s'appuie sur le cahier de charges établi pour la licence globale accordée au deuxième opérateur établi aux Comores depuis 2017 pour dire que « il est exclu explicitement la mise en place du Gateway par l'ANRTIC ou une autre entité autorisée par celle-ci ». « Telco s'en tient aux textes tout simplement », soutient Hamidou Mhoma s'appuyant en effet sur un autre élément de droit important que « ce même cahier de charges stipule que toute modification éventuelle de celui-ci doit être communiquée un an avant son entrée en vigueur ».

Ceci sous-entend que, selon le patron de l'ACTIC, « Telco a un an pour marquer son accord ou pas au sujet du Gateway ». Se voulant rassurant, Hamidou Mhoma rappelle que l'association a dénoncé ce Gateway « pour son inefficacité » et précise sur les faits qu'imposer quoi que ce soit à Telco « serait contraire aux textes ». « L'ANRTIC ne peut pas participer à la rédaction du cahier de charges et vouloir ne pas respecter le contenu. C'est vraiment un comble », s'indigne-t-il.

Le projet de sécurité et de contrôle pour la communication, Gateway, annoncé en mars dernier lors d'une conférence de presse conjoint entre le ministre des Télécommunications Ahmed Ben

Said Jaffar, et le directeur général de l'ANRTIC Said Mouinou Ahamada, ne fait pas l'unanimité. Du côté de l'ACTIC, on parle d'une « supercherie » reconnaissant ainsi que la mission de sécurisation et de contrôle des communications est confiée au régulateur qu'est l'ANRTIC. De l'autre côté, on dénonce la société choisie, Asteria, laquelle, selon des sources concordantes, « n'est autre que la société Zeus », une société qui a eu entre 2015 et 2018 un litige avec l'opérateur historique, Comores Télécom et qui est repartie avec une ardoise de plusieurs millions de nos francs.

A.O Yazid

DOUANE DE MORONI :

Un projet de construction d'un parking divise

Les camionneurs contestent le projet de construction d'un parking à la douane de Moroni. Ils appellent le gouvernement de s'autosaisir de ce dossier qui, selon eux, ne vise pas à améliorer l'espace extérieur du port mais c'est pour « des fins personnelles ».

Plusieurs camionneurs du port de Moroni contestent l'idée du projet de construction d'une muraille longeant l'UCCIA et la société des Ports des Comores SPC, ancienne APC. Ce projet vise à construire un parking pour les quatre directions de l'UCCIA, la douane, Moroni Terminal et la SPC. Les camionneurs ne voient pas d'un bon œil ce projet. C'est le président de Mbahizadji Komor, l'association des camionneurs, qui l'a dit. « Nous n'avons pas été alertés. Nous avons juste entendu que ce projet vaut 90

millions de nos francs. Surprenant, car nous leur avons demandé à maintes reprises de réaménager l'espace mais ils ont fait la sourde oreille. Jusque-là, nous nous sommes toujours débrouillés avec nos moyens du bord », avance-t-il tout s'interrogeant : « Comment nos camions vont-ils pouvoir rentrer si l'on élève un mur » ?

Selon ce chef de mouvement, depuis que le directeur de la Société des Ports est entré en fonction, les choses ont considérablement changé. Et pas positivement. « Depuis qu'il est là, les marchandises en provenance de Madagascar et de la Tanzanie, sont des fois avariées. Les agences avaient des agents journaliers, il a décidé de les remplacer par des agents qu'il paie mensuellement, dans le seul but de se faire une marge de bénéfice », pointe Soulé Djoumoi. Parallèlement, il appelle le gouvernement à s'autosaisir de ce



dossier. « J'ai l'intime conviction que le gouvernement n'est pas au courant de ce projet. Il ne vise pas à améliorer l'espace, ce parking sera réservé aux véhicules des membres des quatre directions » citées ci-haut.

Joint par nos soins, le secrétaire

général de l'UCCIA, Housni Mohamed Abdou dit avoir été informé du projet mais quant au lancement, il n'était pas au courant. « On nous a informé d'un projet, qui vise à améliorer l'espace. Nous devrions nous revoir afin d'évaluer le projet. Mais nous n'avons pas été avisés du

lancement des travaux ». Jusqu'à l'heure où nous nous bouclions ces lignes, nous n'avons pas pu joindre le directeur de la société des ports, pas plus que le directeur de la douane.

Andjouza Abouheir

ASSASSINAT À NDZAOUZÉ :

Un suspect de 27 ans placé en garde à vue

La mort tragique de Hamada Msaidi âgé de 54 ans, se résout. Retrouvé mort décapité dans une ferme à Ndzaouze le wee-kend dernier, la gendarmerie a mis la main sur 10 personnes, après auditions, le principal suspect, est un homme âgé de 27 ans, actuellement placé en garde à vue.

Après l'ouverture du dossier pour meurtre et l'investigation menée par la brigade de recherche suite à l'assassinat de Hamada Msaidie, 10 personnes ont été auditionnées. Selon un communiqué de la gendarmerie, le principal suspect est un jeune âgé de 27 ans. Il serait alors placé en garde à vue depuis lundi soir.

Les faits se seraient produits

entre 22h et 23 heures du samedi 15 mai dernier dans son champ à Ndzaouze au nord de Ngazidja. Selon les témoignages, le défunt était parti durant toute la journée. À

22 heures, il aurait appelé son neveu pour demander le numéro de la police. Ce dernier n'avait pas de contact et l'appel fut de suite coupé. « Vers les coups de 22h 30, des mobilisa-

tions ont été faites par les villageois afin de retrouver le regretté. Et malheureusement, il a été retrouvé décapité dans les buissons non loin du village », souligne une source villageoise.

Quant à la famille du défunt, elle préfère garder le silence pour le moment. Car, parmi les personnes interpellées par la gendarmerie figure le « beau fils » du défunt. Il serait un des témoins « le premier à avoir découvert le corps ». Selon toujours la gendarmerie, l'enquête est toujours en cours. « Les conclusions de l'enquête seront transmises au parquet du tribunal de Moroni dans les heures qui suivent », indique-t-elle.

Andjouza Abouheir



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FÉDÉRATION COMORIENNE DE TENNIS :

Maoulida Ndjoilea à la tête de la direction technique nationale

Le week-end, lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Fédération comorienne de tennis de cour, tenue à Moroni, une demi-dizaine de nominations a été officialisée. Parmi ces nouveaux hauts responsables, resplendit Ndjoilea Maoulida au poste de directeur technique national. A-t-il tiré des leçons pragmatiques et salutaires de l'expérience de son prédécesseur, Ahmed Ibrahim, pour faciliter ses actions ?

Maoulida Ali Ami Ndjoilea figure parmi les hauts cadres bénéficiaires de la promotion technique et administrative, opérée par la Fédération Comorienne de Tennis. « Je suis content de cette nomination. Pour moi, c'est la consécration d'une ardeur de longue haleine. Je suis conscient du fardeau que j'endosse. La mission d'un Dtn est assez complexe. Je compte combiner mes bagages personnels et l'expérience de mon devancier pour aplanner mon planning », explique le nouveau patron de la Direction technique nationale.

Actuellement, une Fédération de tennis parallèle, qui suscite une rivalité de paternité, scintillerait à l'horizon. Quelle sera la priorité des priorités de Maoulida ? Notre interlocuteur coupe court : « Laissons de côté la divergence de vue qui a failli bouleverser la discipline. Le ministère a tranché. De plus, les linges sales se lavent en famille. La situation est maîtrisée ». Il enchaîne : « L'une de mes priorités, c'est de procéder à un état des lieux à Ngazidja. Et si les moyens le permettent, je sillonnais aussi, pour la même préoccupation, les îles. A Ngazidja, cinq à six clubs de Tennis sont en sommeil. Il faut ressusciter et redynamiser Djabal Tennis club d'Icni, Mitsamiouli Tennis Club, Ngaya Tennis club de Mde, Vuvuni Tennis Club, et j'en passe. Il est temps de mettre au service de la discipline ma longue expérience, profitable. Je ne serai pas seul. Je compte sur la collaboration étroite et ouverte des entraîneurs opérationnels ».

Maoulida Ali Amir Ndjoilea aura pour rôle, entre autres, d'élaborer et de soumettre à la hié-

rarchie une stratégie nationale pour le développement du Tennis. « Si le projet promoteur est approuvé par le Comité Directeur de la fédération, je dois la conduire sur le terrain, et rendre compte de temps à autre. Considérant la place du Tennis dans le paysage sportif du pays, et la spécificité locale, la défaillance en infrastructures de jeu et d'accueil constitue du pain sur la planche. J'en suis conscient, je pense pouvoir concrétiser ma mission, incha Allah », rapporte le successeur d'Ahmed Ibrahim au poste de directeur technique national.

Au menu du planning du patron de la direction technique nationale, plausiblement les formations, la dynamisation d'un championnat, la mise en place de diverses commissions techniques personnalisées : commission des Jeunes, commission du Tennis féminin, sensibilisation du monde scolaire, etc.

Gondet Bm

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

en vue de la sélection d'une firme ou d'un cabinet (service de consultants) pour « la mise en place d'une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien(African and Indian Ocean Developing Island States, AIODIS).»

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish 2 Regional (Second South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant (firme) qui assurera «la mise en place d'une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien (African and Indian Ocean Developing Island States, AIODIS)».

2. La mission du consultant est de : (i) entreprendre une évaluation des besoins du paysage et une cartographie des institutions et des structures de soutien à l'entrepreneuriat, y compris les incubateurs et accélérateurs dans chacun des huit pays AIODIS et leur capacité à répondre à l'orientation de l'économie vers l'économie circulaire; (ii) concevoir une solution intégrée incluant des services d'hébergement pendant 12 mois pour une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en Développement d'Afrique et de l'océan Indien (AIODIS) ; (iii) élaborer un plan opérationnel clair avec des éléments spécifiques clairs pour établir la plate-forme et exploiter la plateforme pendant 18 mois après sa création.

3. La Commission de l'océan Indien (COI) invite les consultants (firmes ou cabinets) éligibles à manifester leur intérêt afin de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères de présélection sont les suivants : • Personne morale légalement constituée et enregistrée; • Au moins 5 ans d'expérience pertinente avec une capacité démontrable à travailler avec des entrepreneurs, des entreprises du secteur privé, à construire des modèles commerciaux inclusifs et une expertise appliquée

dans les domaines du genre, de l'autonomisation économique et des partenariats multisectoriels. • Réseau solide de partenaires dans le domaine de l'entrepreneuriat au sein des Etats de l'AIODIS; • Solide expérience démontrable dans la gestion de programmes d'incubateurs et d'accélérateurs entrepreneuriaux; • Des résultats positifs en termes de déblocage de ressources cofinancées avec les secteurs public et privé; • Expérience en innovation et expérience de travail et / ou présence dans les petits Etats insulaires en développement (PIED), en particulier les pays AIODIS; • Des réseaux solides avec des entreprises du secteur privé opérant dans AIODIS constitueront un avantage. La formation de consortiums est autorisée dans le but de renforcer la qualification pour être informé.

4. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'océan Indien <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y4-c002/>

5. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-après au plus tard **le jeudi 27 mai 2021 à 16 heures 30 minutes** (heures de Maurice GMT+4) :

e-mail : innocent.miada@coi-ioc.org et njiva.r@coi-ioc.org

Référence : " (SW2/Y4-C002) establishment of a regional collaborative web platform "

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les dispositions de la clause 3.7 (QC) de la section III des Directives sur la Sélection et l'Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD, des crédits et don de l'AID, édition janvier 2011 révisée en juillet 2014.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au paragraphe 5.